



## Assemblée générale

Distr. générale  
7 février 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 130 a) de l'ordre du jour

### **Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït**

## **Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, dont le montant brut s'élève à 49 818 000 dollars (montant net : 47 823 000 dollars).

Sur le montant total du budget, environ 49,5 % des ressources correspondent aux dépenses afférentes au personnel militaire et 26,2 % aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 20,3 % et les contributions du personnel 4 %, tandis que les ressources consacrées aux autres programmes représentent moins de 1 % du montant total.

Les décisions que devra prendre l'Assemblée générale sont énoncées au paragraphe 3 du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités .....	1–3	3
II. Mandat de la Mission .....	4–6	4
III. Plan des opérations et ressources nécessaires .....	7–11	5
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission .....	12	6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale .....	13	6
VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents .....	14–16	7
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome .....	17–19	7
A. Méthodes de remboursement .....	17	7
B. Ressources nécessaires .....	18–19	7
VIII. Effectifs nécessaires .....	20–22	8
A. Modification du tableau d'effectifs .....	20–22	8
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés .....		9
 Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 .....		11
A. État récapitulatif .....		11
B. Répartition du montant brut des dépenses par grande catégorie .....		13
C. Renseignements complémentaires .....		14
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse .....		19
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission .....		19
B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission .....		25
C. Dépenses prévues non renouvelables .....		26
III. Appui fourni par la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït à d'autres entités du système des Nations Unies dans la zone de la Mission .....		32
IV. Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....		33
V. Organigramme .....		34
Carte .....		35

## I. Généralités

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, dont le montant brut s'élève à 49 818 000 dollars (montant net : 47 823 000 dollars).

2. Par rapport au montant réparti pour la période en cours (1er juillet 2000 au 30 juin 2001), le montant total des dépenses prévues pour cette période marque une diminution de 1,9 % (soit 959 800 dollars), diminution qui s'explique par des réductions de 0,7 % des dépenses afférentes au personnel civil et de 7,7 % des dépenses opérationnelles, et qui est compensée par une augmentation de 0,1 % des dépenses afférentes au personnel militaire. La part proportionnelle des autres programmes et des contributions du personnel reste la même. On trouvera au tableau 1 l'état récapitulatif des besoins en ressources financières, et au tableau 2 celui des besoins en personnel militaire et civil.

Tableau 1  
**Ressources financières**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1998/99	Montants répartis 1999/00	Prévisions de dépenses 2000/01 <sup>a</sup>	Augmentation/(diminution) proposée par rapport à 1999/00	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	24 735,7	24 673,2	24 647,0	(26,2)	(0,1)
Personnel civil	11 513,1	13 157,8	13 071,2	(86,6)	(0,7)
Dépenses opérationnelles	8 997,0	10 936,9	10 089,8	(847,1)	(7,7)
Autres programmes <sup>b</sup>	40,0	15,0	15,0	–	–
Contributions du personnel	1 637,2	1 994,9	1 995,0	–	–
<b>Total des ressources (montant brut)<sup>b</sup></b>	<b>46 923,0</b>	<b>50 777,8</b>	<b>49 818,0</b>	<b>(959,8)</b>	<b>(1,9)</b>
Contributions volontaires	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>46 923,0</b>	<b>50 777,8</b>	<b>49 818,0</b>	<b>(959,8)</b>	<b>(1,9)</b>

<sup>a</sup> On trouvera à l'annexe II.B les informations sur la répartition des ressources par coûts standard et coûts propres à la Mission.

<sup>b</sup> Non compris les ressources prévues au titre du Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Tableau 2  
Ressources humaines

<i>Personnel militaire et civil</i>	<i>1998/99<sup>a</sup></i>	<i>1999/00<sup>a</sup></i>	<i>2000/01</i>	<i>Augmentation/ (diminution) par rapport à 1999/00</i>
Observateurs militaires <sup>b</sup>	195	195	195	–
Contingents	908	908	910	2
Officiers de liaison	–	–	–	–
Police civile	–	–	–	–
Personnel international	72	72	72	–
Administrateurs locaux	–	–	–	–
Personnel local	166	166	166	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–

<sup>a</sup> Niveau maximal d'effectifs autorisés.

<sup>b</sup> Sur l'effectif total autorisé de 300 personnes, non compris 105 personnes en réserve pour lesquelles il n'a pas été demandé de crédit.

3. Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :

a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, un crédit d'un montant brut de 49 818 000 dollars (montant net : 47 823 000 dollars), y compris un montant net de 31 882 000 dollars, représentant les deux tiers des dépenses, devant être financé par des contributions volontaires du Gouvernement koweïtien;

b) Mettre en recouvrement un montant brut de 17 936 000 dollars (montant net : 15 941 000 dollars), représentant le solde des crédits ouverts aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 2000, à raison d'un montant mensuel brut de 1 494 667 dollars (montant net : 1 328 417 dollars), sous réserve de la décision que prendra le Conseil de sécurité quant à l'achèvement ou la poursuite de la Mission.

## II. Mandat de la Mission

### (Résolutions du Conseil de sécurité : 687 (1991) du 3 avril 1991, 689 (1991) du 9 avril 1991 et 806 (1993) du 5 février 1993)

4. Par sa résolution 687 (1991), le Conseil de sécurité a créé une zone démilitarisée le long de la frontière entre l'Iraq et le Koweït et a approuvé le mandat ci-après pour la MONUIK : surveiller le Khor Abdullah et une zone démilitarisée s'étendant sur 10 kilomètres à l'intérieur de l'Iraq et sur 5 kilomètres à l'intérieur du Koweït à partir de la frontière mentionnée dans le Procès-verbal d'accord, en date du 4 octobre 1993, entre l'État du Koweït et la République d'Iraq concernant le rétablissement de relations amicales, la reconnaissance et des questions connexes; prévenir des violations de la frontière par sa présence dans la zone démilitarisée et par la surveillance qu'elle y exercera; observer tout acte hostile ou potentiellement hostile commis à partir du territoire d'un État à l'encontre de l'autre.

5. Par la suite, le Conseil de sécurité a élargi le mandat de la Mission par sa résolution 806 (1993), aux termes de laquelle il a chargé la MONUIK de prendre des mesures pour

prévenir les problèmes ci-après, ou éventuellement y remédier : violations sans gravité de la zone démilitarisée; violations de la frontière entre l'Iraq et le Koweït par des civils ou des policiers, par exemple; problèmes pouvant surgir en raison de la présence d'installations iraqiennes, de citoyens iraqiens et de leurs propriétés dans la zone démilitarisée, du côté koweïtien récemment délimité.

6. Dans une lettre datée du 6 octobre 1999 et adressée au Secrétaire général (S/1999/1033), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir que le Conseil avait examiné la question de l'achèvement ou de la poursuite de la MONUIK et ses modalités de fonctionnement, et souscrivait à la recommandation du Secrétaire général tendant au maintien de la Mission. Le Conseil avait également décidé, conformément à la résolution 689 (1991), d'examiner de nouveau cette question le 6 avril 2000 au plus tard.

### **III. Plan des opérations et ressources nécessaires**

7. Les opérations de la MONUIK sont fondées sur les principes de surveillance, de contrôle, d'enquêtes et de liaison. La zone démilitarisée s'étend sur environ 200 kilomètres au sol et sur une quarantaine de kilomètres sur la voie d'eau du Khor Abdullah, et pénètre à l'intérieur de l'Iraq sur 10 kilomètres et à l'intérieur du Koweït sur 5 kilomètres. La surveillance de la zone est effectuée grâce à des bases de patrouille et des bases d'observation, des patrouilles au sol et aériennes et des points d'observation. Aux fins des opérations de contrôle, la Mission a établi des postes fixes de contrôle des véhicules, procède à des contrôles à l'improviste et dispose d'une réserve mobile. Les équipes d'enquête exercent leurs fonctions au niveau des secteurs et au quartier général de la Mission, et une liaison continue est assurée à tous les niveaux. À des fins opérationnelles, la zone démilitarisée est divisée en deux secteurs (nord et sud) comptant respectivement 10 et 7 bases de patrouille ou d'observation. La MONUIK a également des bureaux de liaison à Bagdad et à Koweït pour assurer la liaison avec les Gouvernements iraqien et koweïtien.

8. Les préparatifs de lancement des opérations de surveillance maritime de la MONUIK sur le Khor Abdullah se poursuivent. Les travaux de construction des bases de patrouille et d'observation et de la jetée sur l'île de Warbah sont pratiquement terminés. Le Gouvernement koweïtien doit fournir à la Mission quatre patrouilleurs, qui serviront à surveiller le Khor Abdullah et à réapprovisionner l'île de Warbah. Les deux petits patrouilleurs seront positionnés au camp Khor, et les deux patrouilleurs moyens sur l'île de Warbah.

9. Les observateurs militaires sont responsables au premier chef des activités de patrouille, d'observation, d'enquête et de liaison. Le bataillon d'infanterie est installé dans le camp principal (camp Khor) et une compagnie est déployée à Al' Abdali, avec des camps de section dans les secteurs sud et nord. Le bataillon effectue des patrouilles armées dans les différents secteurs et dispose d'une réserve mobile qui est déployée selon les besoins dans les situations délicates. Des membres du bataillon sont également affectés aux postes de contrôle des points de passage de la frontière et procèdent à des contrôles à l'improviste, en coopération avec des officiers de liaison iraqiens et koweïtiens. Des membres du bataillon sont postés dans la base d'observation et de patrouille située à l'extrémité est de la zone démilitarisée, du côté iraqien. Le bataillon assure aussi la sécurité du personnel et des installations de la MONUIK, selon les besoins.

10. Les effectifs autorisés de la composante militaire de la MONUIK s'établissent comme suit : 300 observateurs militaires (dont 105 en réserve) et 910 soldats, dont 135 appartenant

à des unités d'appui. Pour la période allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, des ressources sont prévues pour 195 observateurs militaires et 910 soldats, dont 775 pour le bataillon d'infanterie et 135 pour les unités d'appui (une unité du génie fournie par l'Argentine, une unité médicale fournie par l'Allemagne, et un équipage d'hélicoptère et de navire fourni par le Bangladesh).

11. Les ressources nécessaires au fonctionnement de la Mission sont exposées dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 5 avril 1991 (S/22454 et Add.1) et dans ses rapports ultérieurs des 18 janvier 1993 (S/25123), 1er avril 1996 (S/1996/225) et 27 septembre 1996 (S/1996/801).

#### IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission

1. L'accord sur le statut de la Mission ne prévoit pas de contributions sous forme de biens ou de services.

#### V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

Gouvernement/or ganisation	Contribution	Valeur (en dollars des États-Unis)	
		1er juillet 1999-30 juin 2000	1er juillet 2000- 30 juin 2001
Koweït	Espèces (les deux tiers des dépenses relatives à la MONUIK) <sup>a</sup>	34 664 080	31 882 000
	35 véhicules et 2 remorques mis à la disposition de l'unité du génie de la MONUIK	1 793 789	1 793 789
	Véhicule du commandant de la Force	26 756	26 756
	Deux systèmes de surveillance radar, manuels, pièces de rechange, installation et entretien pendant un an	b	b
	Services collectifs de distribution	b	c
	Fournitures médicales	b	b
	Locaux du centre de soutien logistique de la MONUIK, camp Khor et camp Al' Abdali	b	b
Iraq	Locaux du quartier général de la MONUIK, du bureau de liaison à Oumm Qasr et du bureau de liaison à Bagdad	b	b

<sup>a</sup> Le chiffre de 34,6 millions de dollars comprend la part (calculée au prorata) de la Mission dans le coût du Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Le chiffre prévu de 31,8 millions de dollars pour 2000/2001 ne comprend pas pour le moment la part du coût du Compte d'appui et de la Base, qui n'a pas encore été déterminée.

<sup>b</sup> La valeur de cette contribution n'a pas encore été déterminée.

<sup>c</sup> Voir annexe I.C, par. 16.

2. Il n'a pas été établi de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la MONUIK.

## VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

3. Les États qui fournissent actuellement des contingents à la MONUIK sont l'Allemagne, l'Argentine et le Bangladesh.
4. Les dépenses engagées jusqu'au 30 avril 1999 par les États qui fournissent des contingents leur ont été remboursées intégralement.
5. Les montants dus au 31 janvier 2000 s'élevaient à un total de 8,9 millions de dollars.

## VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

### A. Méthodes de remboursement

6. Les remboursements effectués aux gouvernements pour le matériel qu'ils fournissent à la Mission reposent sur l'ancienne méthode qui consistait à rembourser 10 % de la valeur dudit matériel chaque année et, par conséquent, aucun accord relatif à des contributions n'a été signé. Des négociations sont en cours entre l'ONU et un gouvernement pour le remboursement du matériel fourni à la Mission suivant les nouvelles modalités.

### B. Ressources nécessaires

7. Le montant prévu pour le remboursement du coût du matériel lourd de deux contingents s'élève à 1 565 900 dollars.
8. Le montant prévu au titre du soutien logistique autonome, qui s'élève à un total de 33 400 dollars, est compris dans les prévisions de dépenses afférentes à un contingent pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et se répartit comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (en dollars des États- Unis)</i>
Protection contre les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques	24 500
Neutralisation des explosifs et munitions	3 900
Magasins, divers	5 000
<b>Total</b>	<b>33 400</b>

## VIII. Effectifs nécessaires

### A. Modification du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuel	Proposé	Écart net
<b>Personnel international</b>			
Secrétaire général adjoint	–	–	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	–	–	–
D-1	2	2	–
P-5	2	2	–
P-4	6	6	–
P-3	4	4	–
P-2/P-1	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>–</b>
<b>Agents des services généraux (1re classe)</b>			
Agents des services généraux (autres classes)	16	16	–
<b>Total partiel</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>–</b>
<b>Service mobile</b>			
Service de sécurité	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>–</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>–</b>
<b>Personnel local</b>			
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>238</b>	<b>–</b>

9. Il n'est proposé aucune modification du tableau d'effectifs actuels pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. On trouvera le détail de la répartition des effectifs par bureau à la section B ci-après.

10. Pour des raisons de commodité opérationnelle, la Section du traitement électronique de l'information a été incorporée à la Section des services d'appui technique à compter d'août 1998. Cette section a été en conséquence rebaptisée Section des services d'appui technique et informatique.

11. Après examen de la situation des postes, il a été conclu que, pour des raisons opérationnelles, il n'était pas possible à l'heure actuelle de convertir des postes d'agent des services généraux en postes d'agent local.

## B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux et catégories apparentées				Personnel local	Admi- nistra- teurs locaux	Volon- taires des Nations Unies	Total général		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes					Service de sécurité	Total
<b>Services organiques</b>																		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																		
Effectifs actuels									–					–	–	–	–	
Effectifs proposés									–					–	–	–	–	
Bureau du Commandant de la Force																		
Effectifs actuels	–	1	–	1	–	4	1	–	7	–	–	3	–	3	10	–	–	20
Effectifs proposés	–	1	–	1	–	4	1	–	7	–	–	3	–	3	10	–	–	20
Bureau du Chef de l'Administration																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	2	–	4	1	–	–	6
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	2	–	4	1	–	–	6
<b>Total partiel, services organiques</b>																		
Effectifs actuels	–	1	–	2	–	4	1	–	8	2	–	5	–	7	11	–	–	26
Effectifs proposés	–	1	–	2	–	4	1	–	8	2	–	5	–	7	11	–	–	26
<b>Services administratifs</b>																		
Section du personnel																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	1	2	–	3	3	–	–	7
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	1	2	–	3	3	–	–	7
Section des finances																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	–	1	2	1	3	–	6	10	–	–	17
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	1	2	1	3	–	6	10	–	–	17
Section des achats																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	1	–	2	6	–	–	10
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	1	–	2	6	–	–	10

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Services généraux et catégories apparentées</i>				<i>Personnel local</i>	<i>Admi- nistra- teurs locaux</i>	<i>Volon- taires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total</b>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>					<i>Service de sécurité</i>	<b>Total</b>
<b>Section des services d'appui technique et informatique</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	2	-	7	51	-	-	60
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	2	-	7	51	-	-	60
<b>Section des transports</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	1	-	13	41	-	-	54
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	1	-	13	41	-	-	54
<b>Section des services généraux</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	-	-	6	32	-	-	39
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	-	-	6	32	-	-	39
<b>Section des communications</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	2	-	13	12	-	-	25
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	2	-	13	12	-	-	25
<b>Total, services administratifs</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	2	2	3	-	7	37	2	11	-	50	155	-	-	212
Effectifs proposés	-	-	-	-	2	2	3	-	7	37	2	11	-	50	155	-	-	212
<b>Total</b>																		
<b>Effectifs actuels</b>	-	1	-	2	2	6	4	-	15	39	2	16	-	57	166	-	-	238
<b>Effectifs proposés</b>	-	1	-	2	2	6	4	-	15	39	2	16	-	57	166	-	-	238

## Annexe I

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

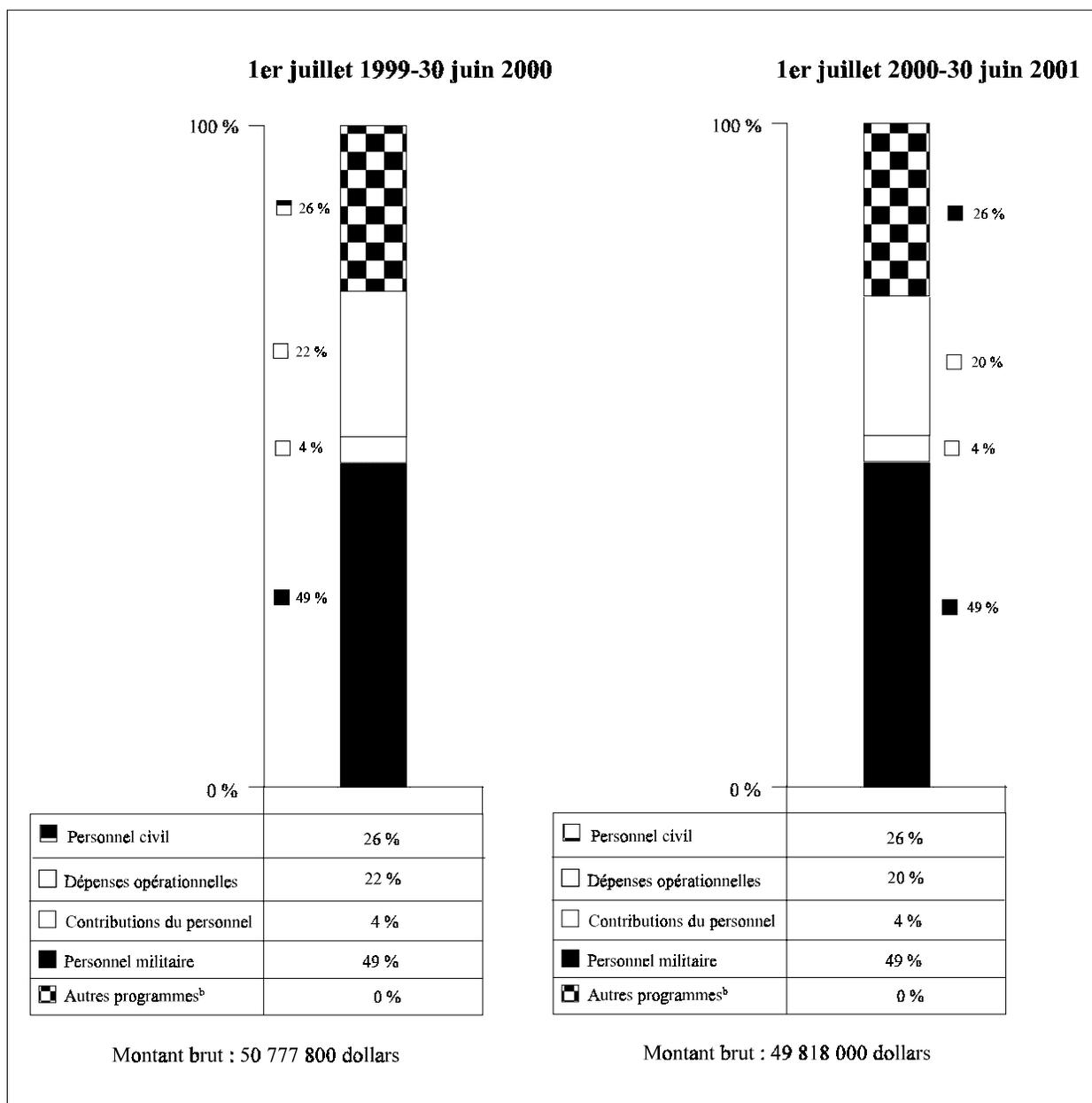
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000-30 juin 2001	Dépenses non renouvelables
	Dépenses <sup>a</sup>	Montant réparti <sup>b</sup>	Total prévisions (montant estimatif)	
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	7 074,2	7 196,1	7 020,6	–
2. Contingents	15 873,4	15 833,1	15 585,1	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 346,9	1 202,8	1 565,9	–
b) Soutien logistique autonome	–	–	33,4	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	441,2	441,2	442,0	–
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>1 788,1</b>	<b>1 644,0</b>	<b>2 041,3</b>	–
<b>Total, catégorie I</b>	<b>24 735,7</b>	<b>24 673,2</b>	<b>24 647,0</b>	–
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	11 513,1	13 157,8	13 071,2	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>11 513,1</b>	<b>13 157,8</b>	<b>13 071,2</b>	–
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	777,7	924,4	1 322,2	362,5
2. Remise en état des infrastructures	29,6	30,0	38,0	–
3. Transports	2 999,5	3 067,9	3 152,9	1 241,4
4. Opérations aériennes	2 631,9	3 651,4	2 908,1	130,0
5. Opérations navales	–	91,4	108,3	–
6. Transmissions	619,0	900,9	787,3	466,3
7. Matériel divers	836,7	730,6	642,2	415,7
8. Fournitures et services	1 022,9	1 440,3	1 080,8	–

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000-30 juin 2001	Dépenses non renouvelables
	Dépenses <sup>a</sup>	Montant réparti <sup>b</sup>	Total prévisions (montant estimatif)	
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	30,0	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	79,7	70,0	50,0	–
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>79,7</b>	<b>100,0</b>	<b>50,0</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>8 997,0</b>	<b>10 936,9</b>	<b>10 089,8</b>	<b>2 615,9</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–
3. Programmes de formation	40,0	15,0	15,0	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>40,0</b>	<b>15,0</b>	<b>15,0</b>	<b>–</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi</b>	–	–	–	–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	–	–	–	–
<b>VII. Contributions du personnel</b>	1 637,2	1 994,9	1 995,0	–
Montant brut, catégories I à VII	46 923,0	50 777,8	49 818,0	2 615,9
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(1 637,2)	(1 994,9)	(1 995,0)	–
Montant net, catégories I à VIII	45 285,8	48 782,9	47 823,0	2 615,9
<b>IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)</b>	–	–	–	–
<b>X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)</b>	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>46 923,0</b>	<b>50 777,8</b>	<b>49 818,0</b>	<b>2 615,9</b>

<sup>a</sup> Comme indiqué à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/54/709). Non compris les montants de 2 618 400 dollars des États-Unis pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de 419 500 dollars des États-Unis pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

<sup>b</sup> Sur la base des montants indiqués dans la résolution 53/229 de l'Assemblée générale, en date du 8 juin 1999. Non compris les montants de 2 686 445 dollars des États-Unis pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de 526 779 dollars des États-Unis pour le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

## B. Répartition du montant brut des dépenses par grande catégorie<sup>a</sup>



<sup>a</sup> Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que le total représente moins de 100 %.

<sup>b</sup> Les «Autres programmes» représentent moins de 1 % du montant total des ressources.

## C. Renseignements complémentaires

1. Le projet de budget de l'exercice financier 2000/01 a été établi sur la base de l'effectif de 195 observateurs militaires (non compris 105 observateurs en réserve) et 910 membres des contingents autorisé par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 689 (1991) et 806 (1993), appuyé par un effectif civil de 72 fonctionnaires internationaux et 166 agents locaux. Ces montants ont été calculés en ajustant les coûts standard compte tenu des schémas de dépenses passés. Le montants concernant les traitements du personnel international ont été calculés compte tenu du fait que neuf des postes sont occupés par des fonctionnaires détachés en mission qui n'ont pas droit à l'indemnité de poste. Les chiffres concernant les traitements et dépenses connexes et l'indemnité de subsistance (missions) du personnel civil ont été calculés en supposant, au vu des schémas d'occupation des postes passés, un taux de vacance de postes de 10 %.
2. Les montants prévus aux rubriques frais de voyage (observateurs militaires et membres des contingents), pièces de rechange (transports, transmissions et matériel divers) et fournitures et services, ont été calculés sur la base des coûts propres à la Mission, qui sont inférieurs aux coûts standard.
3. Sauf indication contraire, les montants relatifs aux dépenses non renouvelables, y compris les véhicules et le matériel lourd, sont calculés sur la base des coûts standard.

### Personnel militaire

*Montant réparti : 24 673 200 dollars; dépenses prévues : 24 647 000 dollars; écart : (26 200 dollars)*

4. L'économie prévue de 26 200 dollars à cette rubrique porte sur les dépenses afférentes aux observateurs militaires (175 500 dollars) et aux contingents (248 000 dollars), qui est compensée par des dépenses supplémentaires à la rubrique autres dépenses afférentes au personnel militaire (397 300 dollars).

### Observateurs militaires

5. On prévoit une économie de 175 500 dollars à cette rubrique au vu des schémas de dépenses passés et compte tenu d'une réduction du coût estimatif moyen de la relève (3 000 dollars) par rapport à l'exercice précédent (4 000 dollars).

### Contingents

6. L'économie de 248 000 dollars prévue à cette rubrique s'explique essentiellement par une réduction du coût unitaire des rations (ramené à 4,65 dollars par personne par jour) aux termes du nouveau contrat entré en vigueur le 1er septembre 1999, comparé au coût unitaire de 5,50 dollars par personne par jour pendant l'exercice 1999/00.
7. Cette diminution a été compensée par une augmentation des effectifs, qui passent de 908 personnes en 1999/00 à 910 personnes pendant le présent exercice, du fait que l'on a besoin de personnel supplémentaire dans l'unité hélicoptérée pour les secours par air et par mer, dans le cadre des opérations navales projetées. L'économie prévue au titre de la relève de 775 soldats d'infanterie, due à la baisse des taux d'affrètement, a été compensée par une augmentation des dépenses au titre de la relève de 135 membres des services de soutien.

### **Autres dépenses afférentes au personnel militaire**

8. Le dépassement de 397 300 dollars à cette rubrique s'explique par les dépenses plus élevées au titre du remboursement du matériel fourni par deux gouvernements, à la demande de l'ONU, sur la base d'un taux d'amortissement annuel de 10 %.

9. Le montant demandé doit également permettre de couvrir le coût du soutien logistique autonome concernant le matériel fourni par un gouvernement aux termes des nouvelles dispositions. Le mémorandum d'accord sur la question entre l'ONU et le gouvernement concerné est en cours de négociation.

### **Personnel civil**

*Montant réparti : 13 157 800 dollars; dépenses prévues : 13 071 200 dollars; écart : (86 600 dollars)*

10. Les traitements et les dépenses communes de personnel de 72 fonctionnaires recrutés sur le plan international sont calculés sur la base des taux standard à New York, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 % et du fait que 9 fonctionnaires internationaux (4 administrateurs et 5 membres du Service mobile), étant considérés comme détachés en mission, n'ont pas droit à l'indemnité de poste. Les traitements et les dépenses communes de personnel de 166 agents locaux (163 dans la zone démilitarisée et à Koweït et 3 à Bagdad) sont fondés sur le barème des traitements en vigueur dans la zone de la Mission et, au vu de l'expérience acquise, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 %.

11. Le montant prévu pour l'indemnité de subsistance (missions) de 72 fonctionnaires internationaux (62 dans la zone démilitarisée, 9 à Koweït et 1 à Bagdad) est calculé suivant les taux indiqués à l'annexe II.A et suppose un taux de vacance de postes de 10 %.

12. Le montant indiqué comprend 81 200 dollars au titre des voyages autorisés du personnel et les voyages de fonctionnaires du Siège se rendant dans la zone de la Mission pour consultations politiques et militaires, consultations administratives, et appui logistique et technique. Sont également prévus les frais de voyage de fonctionnaires de la Mission se rendant au Siège pour consultations administratives et militaires. On trouvera la ventilation détaillée de ces chiffres à l'annexe II.A.

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant réparti : 10 936 900 dollars; dépenses prévues : 10 089 800 dollars; écart : (847 100 dollars)*

13. Le chiffre prévu de 10 089 800 dollars comprend des dépenses non renouvelables d'un montant de 2 615 900 dollars, essentiellement au titre du remplacement de matériel usé ou obsolète qu'il n'est pas économique de réparer et qui a été passé par pertes et profits.

14. L'économie prévue de 847 100 dollars s'explique par des réductions des dépenses aux rubriques opérations aériennes (743 300 dollars), transmissions (113 600 dollars), matériel divers (88 400 dollars), fournitures et services (359 500 dollars) et fret aérien et de surface (50 000 dollars). Cette réduction est compensée par des prévisions de dépenses plus élevées aux rubriques locaux/hébergement (397 800 dollars), remise en état des infrastructures (8 000 dollars), transports (85 000 dollars) et opérations navales (16 900 dollars).

**Locaux/hébergement**

15. Le montant supplémentaire de 397 800 dollars à cette rubrique est dû à : a) l'achat de 22 nouvelles structures préfabriquées dans le cadre du déploiement de 81 soldats supplémentaires du camp Khor au camp Sierra pour raisons opérationnelles; b) la construction de 37 structures de dimensions diverses pour protéger les véhicules et le matériel lourd contre les conditions climatiques extrêmes de la zone de la Mission; et c) la hausse du prix du diesel, qui est passé de 0,131 dollar à 0,1797 dollar le litre en août 1999. Le montant indiqué comprend 362 500 dollars de dépenses non renouvelables pour la construction de locaux et les bâtiments préfabriqués.

16. À compter de cette période, des crédits sont demandés pour l'électricité et l'eau au camp Khor et au centre d'appui de Kheitan au Koweït (68 400 dollars). Aux termes d'un accord passé avec la MONUIK, le Gouvernement hôte a accepté de ne pas percevoir de droits pour ces services collectifs de distribution durant la période du 1er juillet 1993 au 1er juillet 2000, étant entendu que la MONUIK commencerait à payer ces droits à compter du 1er juillet 2000. Comme il est indiqué à la section V.B du projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 (A/53/817), la valeur de ces contributions volontaires pour la période allant de la création de la MONUIK au 30 juin 1998 s'élevait à 365 671 dollars. Le chiffre correspondant pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 2000 n'a pas encore été déterminé.

**Transports**

17. Le parc automobile de la MONUIK comprend 454 véhicules, dont 292 appartiennent à l'ONU (271 automobiles et 21 remorques) et 162 appartiennent aux contingents (151 automobiles et 11 remorques).

18. Le budget proposé prévoit une dépense non renouvelable de 1 183 900 dollars pour le remplacement de 59 véhicules, qui seront réformés pour usure normale conformément au programme de remplacement en fonction de l'âge et du kilométrage. Est également prévu un montant de 57 500 dollars pour remplacer divers types de matériels d'atelier qu'il n'est pas économique de réparer (voir détails à l'annexe II.C).

19. Le dépassement prévu de 128 300 dollars à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien s'explique par a) la hausse du coût de l'entretien de 32 véhicules blindés de transport de troupes, qui passe de 375 dollars à 417 dollars par véhicule par mois, étant donné le vieillissement de ces véhicules et le rude climat dans lequel ils sont utilisés; b) la nouvelle dépense due au coût de la reconduction de la protection de 51 véhicules légers devant être achetés au cours de la période; c) l'installation de systèmes de climatisation sur 13 camions; et d) l'achat de 55 projecteurs montés sur véhicules pour améliorer la visibilité pendant les observations et les enquêtes de nuit.

20. Le montant supplémentaire de 218 500 dollars à la rubrique carburants et lubrifiants s'explique essentiellement par l'augmentation du coût du diesel et de l'essence (à compter d'août 1999, le diesel et l'essence, qui coûtaient, l'un et l'autre 0,131 dollar le litre, sont passés à 0,1797 dollar le litre pour le diesel et à 0,1961 dollar le litre pour l'essence).

**Opérations aériennes**

21. L'économie prévue de 743 300 dollars à cette rubrique est essentiellement attribuable au fait que, en raison de la fermeture de l'espace aérien iraquien en décembre 1998, il a été mis fin aux opérations des avions et qu'il n'y a plus eu à payer les dépenses connexes (frais d'atterrissage et de manutention au sol).

22. Pendant la période considérée, la MONUIK continuera à louer deux hélicoptères Bell-212 conformément aux dispositions d'une lettre d'attribution signée avec un gouvernement fournissant des contingents. Ces appareils servent aux opérations de patrouillage et de reconnaissance, de réapprovisionnement des bases de patrouille et d'observation, d'évacuation sanitaire, et de sauvetage. L'augmentation de 74 100 dollars du montant demandé au titre des hélicoptères est attribuable aux dépenses de déploiement (125 000 dollars) requises à la fin du contrat en septembre 2000. Les dispositions prévoient que les coûts de déploiement/retrait sont payables tous les deux ans dans le cadre du remplacement prévu du matériel. Le montant demandé représente le solde de 105 000 dollars, compte tenu du montant de 20 000 dollars déjà réparti pour les dépenses de déploiement pendant la période 1999/2000.

### **Opérations navales**

23. Le montant supplémentaire de 16 900 dollars demandé à cette rubrique doit permettre de couvrir les frais de carburant, d'entretien et d'assurance de quatre patrouilleurs devant être utilisés pour la surveillance maritime du Khor Abdullah et le réapprovisionnement de l'île de Warbah. L'augmentation des dépenses de carburants est attribuable à la hausse du prix du carburant (0,1797 dollar le litre) par rapport à la période 1999/2000 (0,131 dollar le litre).

### **Transmissions**

24. Le montant demandé de 787 300 dollars à cette rubrique comprend 466 300 dollars pour le remplacement de matériel dans le cadre de la poursuite du projet d'amélioration de l'infrastructure de communications de la MONUIK. Pour améliorer les transmissions entre Oumm Qasr et Bagdad, de nouvelles radios Codan seront installées dans les deux endroits ainsi que sur les véhicules circulant entre l'Iraq et le Koweït. En outre, on prévoit d'acheter huit antennes à réseau pour remplacer les liaisons hyperfréquences actuelles entre la ville de Koweït et Oumm Qasr, que pour des raisons techniques on ne peut reconfigurer pour utiliser les nouvelles fréquences assignées à la MONUIK par le Ministère koweïtien des communications. Le montant indiqué comprend aussi 28 500 dollars pour le remplacement du matériel d'atelier. On trouvera des informations détaillées sur le remplacement du matériel de transmissions à l'annexe II.C.

### **Matériel divers**

25. Le montant de 642 200 dollars demandé à cette rubrique comprend une dépense non renouvelable de 415 700 dollars pour le remplacement du matériel usé et obsolète (voir détails à l'annexe II.C). Comparé au crédit ouvert pour la période 1999/2000, le chiffre pour 2000/01 accuse une diminution de 12 %, qui s'explique essentiellement par la réduction des dépenses au titre du matériel informatique.

26. Toutefois, le montant demandé pour le matériel d'observation a été relevé du fait de l'établissement d'une base de patrouille et d'observation sur l'île de Warbah pour assurer la surveillance maritime du Khor Abdullah. Les montants plus élevés demandés au titre du matériel de réfrigération et d'épuration de l'eau doivent servir à remplacer les articles qu'il n'est plus économique de réparer et à couvrir les dépenses additionnelles des bases de patrouille et d'observation et du quartier général de la Mission.

### **Fournitures et services**

27. Le montant de 1 080 800 dollars demandé à cette rubrique marque une diminution de 25 % par rapport à celui de la période 1999/2000, qui s'explique par la baisse du coût

des services contractuels obtenus au titre du nouveau contrat concernant les services d'appui (services de garde et d'entretien, blanchissage, lutte contre les parasites, entretien des sols et jardins, évacuation des eaux usées et enlèvement des ordures), qui a pris effet le 1er septembre 1999. Le coût moyen des services contractuels est actuellement de 33 100 dollars par mois, contre 51 100 dollars pour le contrat précédent.

28. Les dépenses au titre du matériel pour la défense des périmètres ont baissé de 71 % du fait que l'on n'a demandé des murs balistiques que pour deux bases de patrouille et d'observation, alors qu'on en avait demandé pour sept bases pendant la période 1999/00.

29. Le montant plus élevé demandé au titre des services informatiques concerne les frais de licence pour les logiciels d'application pour les finances, les états de paie, les achats et d'autres logiciels commerciaux.

### **Fret aérien et de surface**

30. Aucun crédit n'est demandé au cours de cet exercice budgétaire pour le transport du matériel appartenant aux contingents. Le montant demandé au titre du fret et camionnage par les soins d'entreprises privées a été révisé à la baisse (50 000 dollars) sur la base du schéma de dépenses récent.

### **Contributions du personnel**

*Montant réparti : 1 994 900 dollars; dépenses prévues : 1 995 000 dollars; écart : 100 dollars*

31. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel. Il a été calculé en supposant un taux de vacance de postes de 10 % pour le personnel international et le personnel local.

### **Recettes provenant des contributions du personnel**

*Montant réparti : (1 994 900 dollars); dépenses prévues : (1 995 000 dollars); écart : (100 dollars)*

32. Le montant correspondant aux contributions du personnel (catégorie VII du budget, annexe I.A) a été inscrit ici en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MONUIK.

## Annexe II

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse

### A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
<b>1. Indemnité de subsistance (missions)</b>						
Zone démilitarisée	90		<sup>a</sup>	90		Les taux ont pris effet au 1er mars 1996.
Koweït (ville)	75		<sup>a</sup>	75		
Bagdad	100		<sup>a</sup>	100		
<b>2. Frais de voyage</b>						
Observateurs militaires	1 950		<sup>a</sup>	1 500		Sur la base des dépenses récentes.
Contingents						
Membres des unités d'infanterie	650		<sup>a</sup>	550		Sur la base des tarifs d'affrètement en vigueur.
Personnel d'appui	650		<sup>a</sup>	1 190		Sur la base des tarifs commerciaux en vigueur.
<b>3. Personnel militaire</b>						
Observateurs militaires	195	195				
Membres des unités d'infanterie	775	775				
Logistique/appui	133	135				Augmentation des équipages d'hélicoptères en vue d'opérations aériennes de sauvetage en mer.
<b>4. Remboursements au titre des contingents</b>						
a) Soldes et indemnités	988		988		988	
b) Indemnités de spécialisation	291		291		291	
Membres des unités d'infanterie	10 %				10 %	Versées pour 10 % des unités.
Logistique/appui	25 %				25 %	Versées pour 25 % des unités.
<b>5. Indemnité d'habillement et équipement</b>						
Observateurs militaires	200		200		200	
Contingents	70		70		70	Le montant comprend le coût des munitions (5 dollars).
<b>6. Détente et loisirs</b>						
Permissions	10,50		10,50	10,50		Indemnité versée à concurrence de sept jours par période de six mois.
Équipements de loisirs	8		<sup>a</sup>	9	8	
Courrier/affranchissement	4		<sup>a</sup>		4	Sur la base des dépenses antérieures.

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
<b>7. Rations</b>						
Rations	5,50		<sup>a</sup>	4,65		Chiffres basés sur le contrat actuel, qui a pris effet le 1er septembre 1999.
Eau en bouteille	0,22		<sup>a</sup>	0,22		
Réserve pour imprévus (1 mois)	–		<sup>a</sup>	0,20		Remplacement des rations arrivant à péremption.
<b>8. Indemnité journalière</b>	1,28		1,28	1,28		
<b>9. Matériel appartenant aux contingents</b>						
Matériel lourd	1 202 800		<sup>a</sup>		1 565 900	Au titre du matériel fourni par deux contingents.
<b>10. Soutien autonome</b>	–				33 400	Au titre des unités d'appui fournies par un contingent.
<b>11. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>	40 000		40 000	40 000		1 % de l'effectif total des contingents et des observateurs militaires.
<b>12. Personnel civil</b>						
Personnel international	72	72				
Personnel local	166	166				
<b>13. Personnel local</b>						
Traitements nets			<sup>a</sup>			
Zone démilitarisée et Koweït	2 000				2 000	Sur la base des barèmes en vigueur au 1er septembre 1997.
Bagdad	1 200				1 200	Sur la base des barèmes en vigueur au 1er décembre 1997.
Dépenses communes de personnel			<sup>a</sup>			
Zone démilitarisée et Koweït	550				550	
Bagdad	90				90	
Contributions du personnel			<sup>a</sup>			
Zone démilitarisée et Koweït	500				500	
Bagdad	280				280	
<b>14. Autres frais de voyage</b>			<sup>a</sup>			
Voyages du Siège à destination de la zone de la Mission						
Spécialistes des questions politiques	10 200				10 600	
Planification/évaluation de la Mission	8 900				5 200	
Spécialistes des questions militaires	–				5 200	
Médecins	8 700				10 500	
Voyages au titre de la formation liée au matériel appartenant aux contingents	10 000				–	
Appui administratif et technique	–				11 600	
Voyages du commandant de la Force	6 700				6 700	

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Coût standard	Coût	Coût	Coût annuel	
				unitaire ou coût journalier	mensuel		
Voyages du chef de l'administration	13 500					11 800	
Voyages de fonctionnaires de la Mission à destination du Siège	13 400					11 800	
Voyages dans la zone de la Mission	5 000					3 050	
Voyages du Bureau des services de contrôle interne	9 200					4 800	
Voyages du spécialiste du transport aérien	3 300					–	
<b>15. Aménagement et rénovation des locaux</b>	11 883		a		12 790		Montant supplémentaire nécessaire pour l'expansion du camp Sierra.
<b>16. Fournitures d'entretien</b>	16 417		10 % du loyer		15 585		Montant moins élevé que prévu pour l'entretien courant.
<b>17. Services d'entretien</b>	3 583		10 % du loyer		4 083		Coût plus élevé des contrats locaux d'entretien des systèmes d'alerte à l'incendie, de mesurage et de plomberie.
<b>18. Services collectifs de distribution</b>							
Électricité			a				
Iraq	12 000				12 000		
Koweït	–				5 350		Voir annexe I.C, par. 16.
Eau			a				
Iraq	2 665				2 260		
Koweït	–				350		<i>Idem.</i>
Carburant pour groupes électrogènes	21 484		a		27 560		Augmentation du coût du carburant (de 0,131 dollar à 0,1797 dollar le litre).
<b>19. Véhicules</b>							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	271	271					
Remorques	21	21					
b) Véhicules appartenant aux contingents							
Véhicules civils	119	119					
Véhicules militaires	32	32					
Remorques	11	11					

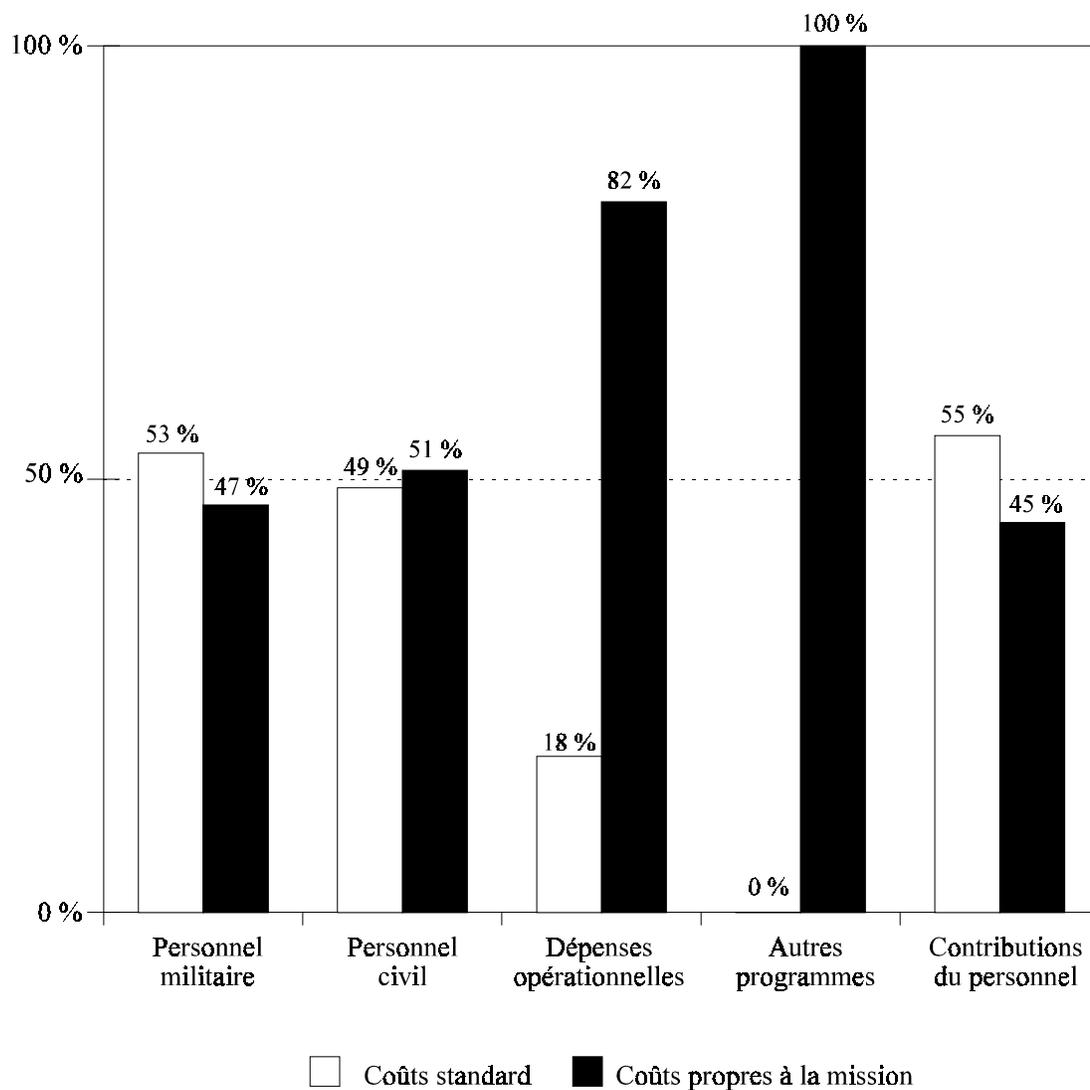
Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Prévisions de dépenses			Coût annuel	Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
<b>20. Pièces de rechange, réparations et entretien</b>							
Véhicules civils	110/165		110/550		110/165		Sur la base des dépenses antérieures.
Véhicules spéciaux et engins du génie	292				292		<i>Idem.</i>
Véhicules blindés	375				417		En raison du vieillissement des véhicules et des rigueurs du climat.
<b>21. Essence</b>							
Véhicules civils			a				
Essence sans plomb	315			472			Augmentation du coût (de 0,131 dollar à 0,1961 dollar le litre).
Gasoil	282			386			Augmentation du coût (de 0,131 dollar à 0,1797 dollar le litre).
Véhicules spéciaux et engins du génie	18		a	25			Augmentation du coût du carburant (de 0,131 dollar à 0,1797 dollar le litre).
Véhicules blindés	44		a	60			<i>Idem.</i>
<b>22. Assurance</b>							
Assurance locale							
Véhicules civils			550				
Iraq	85 800					108 420	Augmentation des primes (de 220 dollars à 278 dollars par véhicule par an).
Koweït	50 700					29 250	Baisse des primes (de 130 dollars à 75 dollars par véhicule par an).
Véhicules militaires			550				
Iraq	15 040					9 760	Baisse des primes (de 470 dollars à 305 dollars par véhicule par an).
Koweït	–					–	
Assurance mondiale							
Véhicules civils	23 400					23 400	Prime de 60 dollars par véhicule par an.
Véhicules militaires	11 200					11 200	Prime de 350 dollars par véhicule par an.
<b>23. Hélicoptères (nombre d'appareils)</b>							
Bell-212, moyen	2	2					Fournis dans le cadre d'accords d'aide.
<b>24. Heures de vol (par mois)</b>	90	90					
<b>25. Frais de location d'hélicoptères (par heure)</b>	1 190		1 900	1 190			
<b>26. Carburant pour hélicoptères</b>	16 392		a		15 682		Baisse du coût du carburant (de 0,23 dollar à 0,22 dollar le litre).
<b>27. Assurance (hélicoptères)</b>	26 400		a			19 000	Sur la base des primes de l'assurance responsabilité civile.
<b>28. Avions (nombre d'appareils)</b>							
Antonov AN-26B	1	–					Bail résilié du fait de la fermeture de l'espace aérien iraquien.
<b>29. Heures de vol (par mois)</b>	85	–					
<b>30. Location d'avions</b>	34 000		38 500		–		

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>31. Carburant pour avions</b>	21 500		a		–		
<b>32. Assurance (avions)</b>	12 000		a			–	
<b>33. Opérations aériennes – autres dépenses</b>							
Droits d'atterrissage et de manutention au sol	10 600		a		–		Pas de crédit demandé du fait de la cessation des opérations.
<b>34. Opérations navales</b>							
Nombre de navires							
Navires légers	2	2					
Navires moyens	2	2					
Carburant	5 000		a		7 030		Augmentation du coût du carburant (de 0,131 dollar à 0,1797 dollar le litre).
Entretien			a				
Navires légers	9 900					9 900	Au tarif de 145 dollars par heure pour 68 heures par an.
Navires moyens	8 000					8 000	Au tarif de 200 dollars par heure pour 40 heures par an.
Assurance	6 000		a			6 000	
<b>35. Pièces de rechange et fournitures (transmissions)</b>	65 000		a			65 000	
<b>36. Communications par réseaux commerciaux</b>							
Location d'un répéteur	7 083		a		10 000		Augmentation du coût de la location de répéteurs à l'échelle mondiale.
Droits INMARSAT	1 500				1 500		
Télécopie, location des lignes de téléphone et appels internationaux	8 100		a		8 333		Augmentation prévue des frais.
Lignes louées	–		a		833		Au tarif de 2 500 dollars par trimestre.
Accès à l'Internet	–		a		667		Nouveau poste de dépenses.
<b>37. Matériel, pièces de rechange, réparations et entretiens divers</b>	19 685		a		18 875		Sur la base des dépenses antérieures.
<b>38. Vérification externe des comptes</b>	97 700		a			105 300	Sur la base des prévisions du Comité des commissaires aux comptes.
<b>39. Services contractuels</b>	51 100				33 100		Sur la base du nouveau contrat qui a pris effet le 1er septembre 1999.
<b>40. Services informatiques</b>	20 000					70 000	Nouvelles prévisions pour les frais de licence pour des logiciels supplémentaires.
<b>41. Services et traitements médicaux</b>	2 400					7 000	Ce chiffre tient compte de droits prélevés par le Ministère koweïtien de la santé.
<b>42. Demandes d'indemnisation et règlements</b>	30 000					10 000	Sur la base des dépenses antérieures.
<b>43. Dépenses de représentation</b>	5 000		a			5 000	
<b>44. Autres services divers</b>	40 000		a			50 000	Augmentation prévue des frais bancaires et du coût de la lutte contre les ravageurs.
<b>45. Papeterie et fournitures de bureau</b>	5 000				6 083		Sur la base des dépenses antérieures.

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>46. Fournitures médicales</b>	1 416				1 558		Ressources prévues seulement pour les médicaments et vaccins qui ne seraient pas disponibles dans les stocks centraux du Koweït.
<b>47. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage</b>	2 500				2 500		
<b>48. Abonnements</b>	1 650		a		1 208		Baisse des tarifs pour certaines publications.
<b>49. Fournitures électriques</b>	7 500		a		7 292		Sur la base des dépenses antérieures.
<b>50. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants</b>	4 000		a		5 142		Ressources supplémentaires prévues pour l'achat de gilets de sauvetage pour les équipages des navires et assortiments de médailles de l'ONU.
<b>51. Fournitures pour la défense des périmètres</b>	25 000		a		7 200		Baisse du coût et du nombre des murs de protection balistique des bases d'observation.
<b>52. Cartes opérationnelles</b>	2 400		a			3 000	Augmentation des ressources prévues pour le remplacement des cartes.
<b>53. Intendance et magasins</b>	5 392		a		5 125		Sur la base des dépenses antérieures.
<b>54. Formation</b>	15 000					15 000	

<sup>a</sup> Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépenses.

**B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget :  
coûts standard et coûts propres à la Mission**



## C. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre d'unités					
	Nombre actuel	À remplacer	Supplémentaires	Total	Coût unitaire	Coût total
<b>I. Personnel militaire</b>						–
<b>II. Personnel civil</b>						–
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>						
1. Locaux/hébergement						
Construction de bâtiments préfabriqués						
Conteneurs préfabriqués (ATCO)		–	22	22	8,5	187,0
Abris de protection pour les véhicules lourds (grandes dimensions) <sup>a</sup>		–	2	2	11,0	22,0
Abris de protection pour les camions (dimensions moyennes) <sup>a</sup>		–	20	20	4,0	80,0
Abris de protection pour les véhicules légers (petites dimensions) <sup>a</sup>		–	15	15	1,5	22,5
Abris de protection des citernes à eau (200 mètres carrés électronique) <sup>a</sup>		–	1	1	16,0	16,0
Installation d'un système de détection des incendies		–	1	1	35,0	35,0
<b>Total, rubrique 1</b>						<b>362,5</b>
2. Remise en état des infrastructures						–
3. Transports						
a) Achat de véhicules						
Véhicules tous usages						
Berlines légères	23	9	–	9	10,00	90,0
Berlines moyennes/lourdes	8	2	–	2	25,00	50,0
Véhicules tous usages 4 x 4	156	30	–	30	16,00	480,0
Autocars légers	24	6	–	6	13,25	79,5
Total, rubrique 1 Autocars moyens	10	–	–	–	–	–
Autocars lourds	2	–	–	–	–	–
Fourgonnettes 4 x 4 (double cabine)	27	10	–	10	16,00	160,0
Véhicules de transport logistique moyens	16	–	–	–	–	–
Véhicules de transport logistique lourds	8	–	–	–	–	–
Véhicules spéciaux						
Camions-ambulances	9	–	–	–	–	–
Camions-grues	1	–	–	–	–	–
Camions à benne	4	–	–	–	–	–
Camions-citernes (carburant)	11	–	–	–	–	–
Autopompes	2	–	–	–	–	–
Camions frigorifiques	4	–	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités			Coût unitaire	Coût total
		À remplacer	Supplémentaires	Total		
Véhicules blindés de transport de troupes	32	–	–	–	–	–
Camions-citernes (eau)	8	1	–	1	105,00	105,0
Dépanneuses	5	–	–	–	–	–
Tracteurs routiers	11	1	–	1	65,00	65,0
VLRA	39	–	–	–	–	–
Engins du génie						
Camions (lubrifiants)	1	–	–	–	–	–
Excavatrices	2	–	–	–	–	–
Bouteurs	2	–	–	–	–	–
Chargeuses à prise frontale	3	–	–	–	–	–
Niveleuses et décapeuses	4	–	–	–	–	–
Rouleaux compresseurs vibrateurs	2	–	–	–	–	–
Élévateurs à fourche	8	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>422</b>	<b>59</b>	<b>–</b>	<b>59</b>		<b>1 029,5</b>
Fret (15 %)						154,4
<b>Total partiel, rubrique 3 a)</b>						<b>1 183,9</b>
b) Matériel d'atelier <sup>a, b</sup>						57,5
<b>Total, rubrique 3</b>						<b>1 241,4</b>
4. Opérations aériennes						
a) Hélicoptères						
Déploiement/retrait <sup>a</sup>						105,0
Peinture/préparation <sup>a</sup>						25,0
<b>Total partiel, rubrique 4 a)</b>						<b>130,0</b>
b) Avions						–
c) Autres dépenses						–
<b>Total, rubrique 4</b>						<b>130,0</b>
5. Opérations navales						–
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel VHF/UHF/HF						
Radios mobiles (GM-300)	524	100	–	100	0,5	50,0
Radios portatives (GP-300)	367	25	–	25	0,4	10,0
Stations fixes (GM-300)	125	30	–	30	0,8	24,0
Radios mobiles HF (Codan)	–	–	6	6	4,0	24,0
Radios VHF portatives air-sol	2	–	19	19	0,8	15,2
Stations fixes VHF air-sol	8	4	1	5	1,7	8,5
Répéteurs (sécurisés)	16	3	1	4	8,0	32,0
Récepteurs d'appel <sup>a</sup>	119	20	–	20	0,3	6,0
Chiffreur de radio messagerie <sup>a</sup>	5	–	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités			Coût unitaire	Coût total
		À remplacer	Supplémentaires	Total		
Antennes	14	–	8	8	2,5	20,0
Matériel de satellite						
Modem pour satellite <sup>a</sup>	2	1	–	1	20,0	20,0
Matériel multiplex à 8 voies	6	–	–	–	–	–
Terminal INMARSAT M	3	–	–	–	–	–
Matériel multiplex (Timplex)	1	–	–	–	–	–
Matériel multiplex (MUX30)	4	–	–	–	–	–
Stations hertziennes numériques	8	–	4	4	25,0	100,0
Stations hertziennes analogiques	26	–	–	–	–	–
Matériel téléphonique						
Liaisons téléphoniques rurales	68	8	4	12	3,0	36,0
Téléphones cellulaires	30	–	–	–	–	–
Télécopieurs	34	–	–	–	–	–
Centraux téléphoniques à autocommutateur privé	5	–	–	–	–	–
Matériel de vidéoconférence fixe	–	–	1	1	35,0	35,0
<b>Total partiel</b>	<b>1 367</b>	<b>191</b>	<b>44</b>	<b>235</b>		<b>380,7</b>
Fret (15 %)						57,1
<b>Total partiel, rubrique 6 a)</b>						<b>437,8</b>
b) Matériel d'atelier et d'essai <sup>b</sup>						28,5
<b>Total, rubrique 6</b>						<b>466,3</b>
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau <sup>b</sup>						
Étagères	121	–	–	–	–	–
Fauteuils de direction	100	–	–	–	–	–
Fauteuils de direction en cuir	2	–	–	–	–	–
Fauteuils	125	45	–	45	0,10	4,5
Sièges de visiteur	276	–	–	–	–	–
Bureaux modulaires	114	–	–	–	–	–
Bureaux ordinaires	331	5	–	5	0,28	1,4
Classeurs à 4 tiroirs	159	5	–	5	0,20	1,0
Classeurs linéaires	3	–	–	–	–	–
Lots de mobilier de bureau	10	–	–	–	–	–
Canapés en cuir	10	–	–	–	–	–
Tables basses	4	–	–	–	–	–
Tables pliantes	50	–	–	–	–	–
Tables d'ordinateur <sup>a</sup>	39	5	–	5	0,30	1,5
Tableaux d'affichage	21	–	–	–	–	–
<b>Total partiel, rubrique 7 a)</b>	<b>1 365</b>	<b>60</b>	<b>–</b>	<b>60</b>		<b>8,4</b>
b) Matériel de bureau						
Calculatrices	30	–	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre d'unités					
	Nombre actuel	À remplacer	Supplémentaires	Total	Coût unitaire	Coût total
Magnétophones	54	–	–	–	–	–
Rétroprojecteurs	12	–	–	–	–	–
Rétroprojecteurs portatifs	9	–	2	2	0,25	0,5
Petites photocopieuses	52	8	–	8	3,00	24,0
Grosses photocopieuses	4	1	–	1	18,00	18,0
Gros coffres	15	–	–	–	–	–
Petites déchiqueteuses	2	2	–	2	0,50	1,0
Déchiqueteuses moyennes	17	–	–	–	–	–
Machines à écrire électriques	50	–	–	–	–	–
Machines à écrire manuelles	25	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>270</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>13</b>		<b>43,5</b>
Fret (15 %)						<b>6,5</b>
<b>Total partiel, rubrique 7 b)</b>						<b>50,0</b>
c) Matériel informatique						
Ordinateurs de bureau	366	5	5	10	1,55	15,5
Micro-ordinateurs	38	4	–	4	2,40	9,6
Imprimantes à laser	184	–	–	–	–	–
Imprimantes à laser rapides (noir et blanc)	5	–	5	5	2,90	14,5
Imprimantes à laser rapides (couleur) <sup>a</sup>	1	–	2	2	5,00	10,0
Imprimantes à jet d'encre (couleur) <sup>a</sup>	–	–	3	3	0,25	0,8
Serveurs	9	–	2	2	17,00	34,0
Routeurs (Cisco)	–	–	4	4	3,38	13,5
Petites unités d'alimentation non interruptible	147	30	–	30	0,35	10,5
Modems <sup>a</sup>	32	5	–	5	0,08	0,4
Système d'identification	2	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>784</b>	<b>44</b>	<b>21</b>	<b>65</b>		<b>108,8</b>
Fret (15 %)						<b>16,3</b>
<b>Total partiel, rubrique 7 c)</b>						<b>125,1</b>
d) Groupes électrogènes 20 à 27 kVA	20	–	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre d'unités			Total	Coût unitaire	Coût total
	Nombre actuel	À remplacer	Supplémentaires			
e) Matériel d'observation						
Projecteurs orientables à faisceau étroit <sup>a</sup>	150	10	–	10	0,40	4,0
Projecteur monté sur pylône <sup>a</sup>	–	–	1	1	7,50	7,5
Jumelles (7 x 50)	228	6	–	6	0,35	2,1
Jumelles (20 x 120)	26	1	–	1	6,50	6,5
Dispositifs d'observation nocturne	3	–	8	8	3,50	28,0
Systèmes modulaires de vision nocturne	13	–	–	–	–	–
Systèmes passifs de vision nocturne	3	–	–	–	–	–
Lunettes nocturnes	12	–	–	–	–	–
Système de positionnement universel par satellite	73	10	–	10	0,40	4,0
Boussole <sup>a</sup>	92	10	–	10	0,04	0,4
Balise de signalisation de présence <sup>a</sup>	–	–	4	4	1,30	5,0
<b>Total partiel</b>	<b>600</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>50</b>		<b>57,5</b>
Fret (15 %)						8,6
<b>Total partiel, rubrique 7 e)</b>						<b>66,1</b>
f) Citernes à essence et débitmètres <sup>b</sup>						2,5
<b>Total partiel, rubrique 7 f)</b>						<b>2,5</b>
g) Citernes à eau et fosses septiques						–
h) Matériel médical et dentaire <sup>b</sup>						
Dispositif de coagulation/coupe électronique <sup>a</sup>	–	–	1	1	1,20	1,2
Écran de contrôle (urgences) <sup>a</sup>	–	–	1	1	6,00	6,0
Sacs à dos équipés pour hélicoptère <sup>a</sup>	–	–	2	2	3,00	6,0
Trousses de premiers soins pour les opérations navales <sup>a</sup>	–	–	4	4	0,38	1,5
Civières flottables <sup>a</sup>	–	–	1	1	2,00	2,0
Matériel connexe divers						2,0
<b>Total partiel, rubrique 7 h)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>18,7</b>
i) Matériel d'hébergement <sup>b</sup>						30,0
j) Matériel de réfrigération <sup>b</sup>						
Petits réfrigérateurs	305	15	–	15	0,12	1,8
Réfrigérateurs moyens	136	15	–	15	0,63	9,4
Unités de réfrigération (10 tonnes) <sup>a</sup>	–	–	3	3	5,40	16,2
Climatiseurs (12 000 BTU)	260	70	–	70	0,40	28,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre d'unités			Total	Coût unitaire	Coût total
	Nombre actuel	À remplacer	Supplémentaires			
Refroidisseurs d'eau	15	15	20	35	0,30	10,5
Tuyauterie des unités de réfrigération	–	–	3	3	3,00	9,0
<b>Total partiel, rubrique 7 j)</b>	<b>716</b>	<b>115</b>	<b>26</b>	<b>141</b>		<b>74,9</b>
k) Matériel divers <sup>b</sup>						
Extincteurs (25 kg)	604	10	–	10	1,0	10,0
Téléviseurs couleur	54	–	–	–	–	–
Machines de reproduction de clés <sup>a</sup>	2	1	–	1	1,5	1,5
Appareils photo numériques	2	–	4	4	1,0	4,0
Caméra de longue portée (35 mm) <sup>a</sup>	–	–	1	1	3,5	3,5
<b>Total partiel, rubrique 7 k)</b>	<b>662</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>16</b>		<b>19,0</b>
l) Accessoires pour la défense des périmètres						–
m) Pièces de rechange, réparations et entretien						–
n) Matériel d'épuration de l'eau <sup>b</sup>						21,0
<b>Total, rubrique 7</b>						<b>415,7</b>
8. Fournitures et services						–
9. Fret aérien et de surface						–
<b>Total, catégorie III</b>						<b>2 615,9</b>
<b>IV. Autres programmes</b>						–
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>						–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>						–
<b>VII. Contributions du personnel</b>						–
<b>Total (catégories I à VII)</b>						<b>2 615,9</b>

<sup>a</sup> Il n'existe pas de coût standard pour cet objet de dépense.

<sup>b</sup> Sur la base des coûts régionaux, y compris le fret, les articles devant en principe être achetés dans la région.

---

**Annexe III****Appui fourni par la Mission d'observation des Nations Unies  
pour l'Iraq et le Koweït à d'autres entités  
du système des Nations Unies dans la zone de la Mission**

---

*Section assurant les services fournis par la MONUIK**Bénéficiaires*

---

**Appui médical**

L'unité médicale fournit un appui aux membres du groupe d'observation par région géographique qui travaillent à titre temporaire dans la région de Bassorah. Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies en Iraq

**Services généraux**

La section des services généraux fournit parfois une assistance en Iraq pour des services de conférence et le logement à Oumm Qasr. Divers bureaux et organismes des Nations Unies

---

---

## Annexe IV

### Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

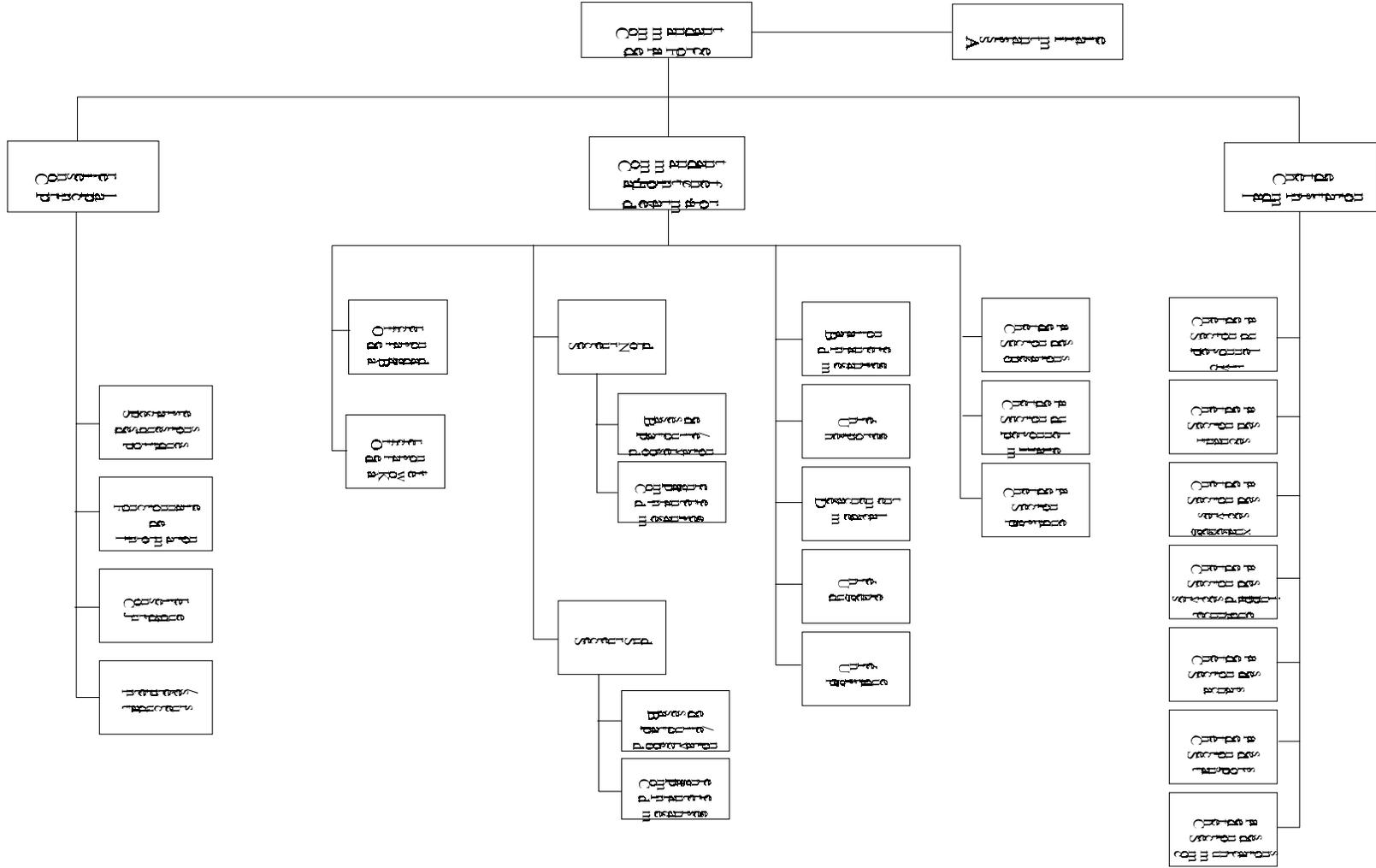
---

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif recommande qu'à l'avenir les autres missions cherchent aussi à inclure l'indemnité journalière de subsistance des équipages dans le contrat de services aériens (A/53/895, par. 34).</p>	<p>Le coût de l'indemnité journalière de subsistance des équipages a toujours été inclus dans les contrats. Dans le passé, il n'était pas présenté comme poste de dépense distinct dans certains contrats mais inclus dans le tarif horaire. Cette pratique a cessé. À l'exception de la MONUT et de la MINURSO où l'ONU assure les repas et l'hébergement des équipages faute de moyens appropriés dans la zone d'opération, le coût des repas et du logement est indiqué dans tous les contrats actuels.</p>

---

# Annexe V

## Organigramme



---